



Aix en Provence
LA VILLE

archéologie

LE THÉÂTRE DE LA SEDS

DÉCEMBRE 2005

EDITO



par
Maryse Joissains Masini
Maire d'Aix-en-Provence,
Député des Bouches-du-Rhône,
Président de la Communauté
du Pays d'Aix

La découverte mise à jour par le service archéologie de la ville est inestimable. Enfoui sous nos pieds, un monument romain datant de 2 000 ans attendait de ressurgir. C'est aujourd'hui fait et mon émotion lors de cette mise à jour est la même que celle ressentie par l'ensemble des Aixois. Fondée en 122 avant notre ère par Caius Sextius Calvinus, *Aquae Sextiae*, possède aujourd'hui un théâtre aussi monumental que celui d'Arles ou d'Orange.

Au-delà de l'émotion, mon rôle de Premier magistrat de la ville est de mettre tous les moyens en œuvre pour que cette merveille soit protégée des intempéries. Les spécialistes sont formels, les pierres qui constituent le théâtre ne pourraient résister au froid et à la pollution après des siècles de protection sous terre. Je me rallie donc à ces avis. D'ici quelques jours une couche de terre protégera le site en attendant que soit délivrée pour les beaux jours l'autorisation de l'Etat de poursuivre les fouilles. Je n'ai accepté cette phase intermédiaire que lorsque j'ai eu la certitude que ce théâtre ne serait pas ré enfoui mais techniquement protégé. En étroite collaboration avec les services de l'Etat je souhaite rendre, à terme, ce théâtre romain aux Aixois en le valorisant. Parallèlement au travail archéologique, j'ai lancé une politique de rachat des terrains alentour qui permettra la reprise des fouilles et la création d'un vaste espace où sera créé un parc archéologique.

Rome ne s'étant pas faite en un jour, cet ambitieux projet prendra des années, mais je veillerai à ce qu'il aboutisse afin que ce témoignage de notre passé soit ouvert un jour à tous les Aixois.

Les caractéristiques du théâtre antique **d'Aquae Sextiae**

Longtemps tenue pour une ville antique sans antiquité, Aix-en-Provence vient enfin de voir ressurgir de terre une composante essentielle de sa parure monumentale de ville romaine : son théâtre.

Supposé depuis le XVI^e siècle au moins, cet édifice de spectacle a suscité par le passé bien des controverses. Théâtre pour les uns, amphithéâtre pour d'autres, il restait à tous égards énigmatique. Seule sa localisation faisait l'objet d'une relative unanimité, chacun proposant de le restituer dans un secteur jadis occupé par la ville médiévale des Tours, qui correspond à l'actuel site de la Seds. Si cette localisation était définitivement confirmée en 1990 grâce aux vestiges mis au jour à l'occasion d'une campagne de sondages réalisée en préalable à la construction d'un programme immobilier, l'identification et l'orientation du monument restaient à établir. C'est l'acquisition par la Ville de l'ancienne propriété des Sœurs du Saint Sacrement qui a motivé les récentes recherches. Au printemps 2003, une campagne de prospection géophysique menée par la Société Terra Nova permettait de localiser le monument et, en 2004, une campagne d'évaluation a enfin permis de l'identifier.

Etabli intra muros, dans le quartier occidental de la ville romaine, le théâtre s'élevait à 30 m de la fortification, dans un secteur qui a accueilli, dans l'Antiquité, d'autres bâtiments publics. Il mesure à peu près 100 m de diamètre, ce qui le classe parmi les édifices de grande taille. Il est donc aussi grand que les théâtres d'Arles (102 m) et d'Orange (103 m), il se range devant ceux de Fréjus (95 m) et de Vaison (84 m).

Sa construction relève d'une technique mixte, associant installation d'une partie de la conque des gradins dans le sol naturel, mais aussi construction sur substructions, accompagnée de remblaiement. Outre plusieurs murs annulaires, ont été mis au jour une galerie de circulation intérieure bordée par une galerie technique, 13 gradins, ainsi que l'espace de circulation qui séparait la partie centrale de l'édifice de la *cavea*.

C'est vers le sud qu'il faudra porter les prochaines recherches si l'on veut reconnaître la scène et surtout



Vue de la *cavea* des gradins depuis l'est

le bâtiment de scène qui constituait la partie la plus décorée du monument. Mais l'on sait d'ores et déjà, grâce aux recherches que E. Rouard conduisit au XIX^e siècle sur le site, que ce théâtre était pourvu d'une *porticus post scaenam*, c'est à dire une vaste esplanade ceinturée d'un portique.

LA RÉOCCUPATION DU THÉÂTRE

Si par son ampleur et la qualité de sa conservation, le théâtre concentre aujourd'hui sur lui l'attention générale, l'intérêt des recherches ne se limite pas à sa seule découverte. Elle réside aussi dans sa réoccupation comme quartier d'habitation après qu'il a perdu sa fonction d'édifice de spectacle. Ce monument a ainsi été colonisé par des constructions dès l'antiquité tardive (V^e siècle apr. J.-C.) et un habitat s'y est maintenu durant de nombreux siècles. Ce sont au total près de 7 m de sédimentation dans la *cavea* qui témoignent d'une longue période mal connue, voire inconnue, de l'histoire de la ville d'Aix-en-Provence.

Ainsi, à l'instar des amphithéâtres d'Arles ou de Nîmes, le théâtre d'Aix a accueilli, entre les V^e et XI-XII^e siècles, un quartier d'habitation protégé par ses hauts murs de façade dont les fouilles récentes ont déjà permis d'entrevoir l'évolution. La chance veut qu'à Aix, les témoins de cette occupation ont été conservés, alors qu'ailleurs, ils ont été détruits au moment où le regain de l'Antiquité conduisait au démantèlement des édifices romains. ■

Propos recueillis auprès de Nuria Nin, Conservateur en Chef du Patrimoine,
Responsable de la Mission Archéologie de la Ville d'Aix-en-Provence

INTERVIEW

3 questions à JEAN CHORRO

Premier adjoint au maire d'Aix-en-Provence, Conseiller régional, Vice-Président délégué aux déplacements, transports et infrastructures de la CPA.

•• Quelle est la politique de la ville concernant le site de la Seds ?

La majorité est favorable à la mise en valeur et à la conservation du site. Nous voulons bien entendu conserver le théâtre et même mieux, nous voulons en faire un des hauts lieux du patrimoine aixois pour que notre appellation "Aix ville romaine" devienne une réalité. Je tiens à réaffirmer l'attachement et l'engagement de la ville à poursuivre le dégagement des vestiges et à élaborer, à terme, un projet de mise en valeur du site ; projet incluant l'acquisition par la ville de parcelles nous permettant de maîtriser l'emprise générale du site. L'Etat est un partenaire de premier plan dans la réalisation de ce programme de grande ampleur et qui s'inscrit dans le temps long. Ce projet a pu être réalisé de façon optimale grâce à la présence d'un service archéologique municipal qui a alerté la mairie sur ses besoins. En effet, depuis le XVI^e siècle, on subodorait l'existence d'un site antique mais c'est la municipalité actuelle qui a pris la décision politique de démarrer le programme de fouilles. C'est la Mairie qui a acquis les terrains et adopté une démarche politique volontariste en programmant les fouilles. Elle a souhaité anticiper et obtenir un dossier archéologique précis avant de concevoir un quelconque projet sur le site. Ici, la Municipalité a pris le temps de la connaissance, de l'évaluation et de la compréhension. A ce titre, c'est donc la mairie qui a pris en charge la totalité de la réalisation et du financement des fouilles. La Municipalité a fait une demande de crédits à la DRAC pour obtenir des fonds de l'Etat mais la démarche est relativement longue. La ville, propriétaire du terrain, veille également au respect des engagements liés au statut protecteur du site classé monument historique. Par ailleurs, une commission interrégionale de la recherche archéologique délivre des avis. Dans le cas de la Seds, le deuxième programme de fouilles est en cours de validation afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

•• Que proposez-vous pour protéger le site ?

Toute mise à jour de vestiges les fragilise dans la mesure où ils se trouvaient auparavant au sein d'un milieu constitué. Or, la fouille bouleverse ce milieu malgré toutes les précautions mises en œuvre par les équipes d'archéologues. Aujourd'hui, les découvertes se trouvent à l'air libre et sont soumises aux risques liés à la pollution et aux intempéries. De surcroît, ces vestiges sont d'autant plus fragiles qu'ils sont très anciens. Pour l'instant et face aux dangers de l'hiver et du gel qui peuvent faire éclater les

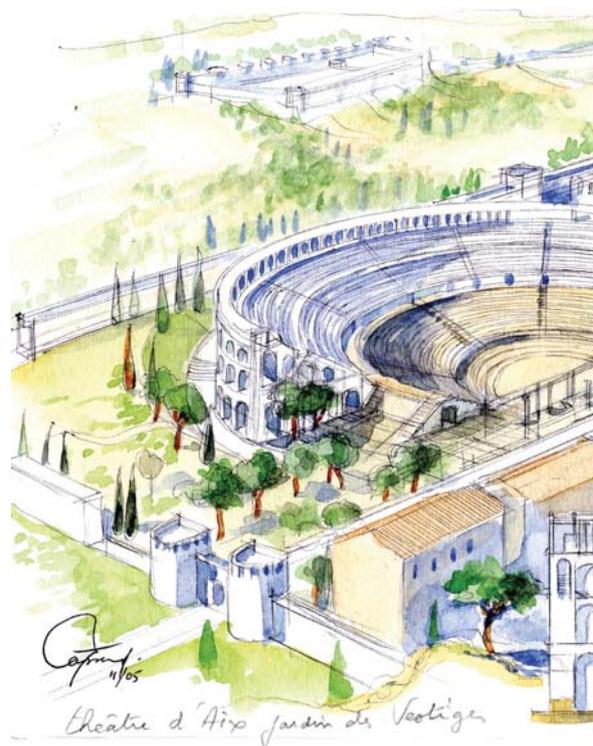
pierres, nous avons décidé, dans un premier temps, de mettre en place une mesure conservatoire d'urgence pour protéger le site. Il s'agit d'un ré-enfouissement léger protecteur et temporaire. Il est provisoire et consistera en un petit remblaiement des couches supérieures, c'est-à-dire la couverture des vestiges avec environ 50 centimètres de sable. Cette première mise hors eau et hors froid de l'édifice permettra de nous donner le temps nécessaire à une étude approfondie et complète de la

“ Nous voulons mettre en valeur notre théâtre ”

situation afin de définir les meilleures formes de protection. Ces dernières devront être accompagnées d'un chiffrage exact des coûts et respecter les procédures techniques et administratives rattachées à ce type de monument pour la réalisation d'une protection pérenne. Or, ce projet s'inscrit sur le long terme et en attendant, nous avons pris des mesures d'urgence nécessaires à la conservation des vestiges. La décision finale appartient à la Commission supérieure des monuments historiques qui statuera en fonction d'un dossier préparé par la ville et la DRAC.

•• Quels sont les projets d'aménagement du site de la Seds ?

La Seds, en tant que témoignage de l'époque romaine, a vocation à devenir un haut lieu culturel de la ville où nous pouvons d'ores et déjà imaginer la présence non seulement d'un parc archéologique autour de jardins des vestiges mais également d'un musée avec des expositions permanentes, un plan romain de la ville, des vestiges et des mosaïques. L'aménagement d'un lieu consacré à la période romaine et ouvert au public sera l'aboutissement de cette extraordinaire découverte puisque le théâtre appartient avant tout aux Aixois. Ceci permettra d'ouvrir ce lieu aux habitants de la ville, au public scolaire et universitaire et de développer l'attrait touristique de notre ville. Pour les monuments romains d'Arles, on estime qu'ils attirent 250 000 personnes par an. Les retombées économiques ne sont donc pas négligeables et permettront d'assurer le fonctionnement du futur site. Cette découverte a avant tout touché le cœur des Aixois. Elle a une valeur sentimentale que la Municipalité veillera à protéger grâce à une politique active de préservation du patrimoine. ■



UNE PROTECTION TECHNIQUE PROVISOIRE ET RÉVERSIBLE

Le programme de conservation dont l'étude a été confiée à Monsieur Botton, Architecte en chef des Monuments Historiques, prévoit des mesures de protection provisoires et réversibles du théâtre de la Seds.

Voici les cinq options envisagées :

- **Protection des maçonneries** (murs, gradins et dallages) avec un géotextile. Il s'agit d'un tissu qui garantit l'aération des maçonneries et le passage des eaux de ruissellement tout en formant une enveloppe protectrice
- **Consolidation des maçonneries** des murs avec du mortier de chaux ; dans certains cas, bouchage des lacunes dans les constructions pour éviter tout risque de dégradation
- **Mise en place d'une couche de sable** sur les dallages (50 cm)
- **Habillage des gradins** par des blocs de polystyrène en vue d'assurer leur isolation
- **Installation**, en partie basse de la conque des gradins et dans l'ambulacre, d'un système d'évacuation des eaux de pluie (système de relevage).

ETAT ET ARCHÉOLOGIE

La loi du 17 janvier 2001 confère à l'Etat le pouvoir de prescrire "les mesures visant à la détection, la conservation ou la sauvegarde du patrimoine archéologique".



Restitution du théâtre de la SEDS en perspective.
En bleu la restitution. En jaune l'existant
(aquarelle inédite de Jean-Marie Gassend,
architecte-archéologue à l'IRAA du CNRS)

DATE DU THÉÂTRE

Il est trop tôt encore pour préciser la chronologie du monument, mais on peut, à partir des quelques éléments architecturaux recueillis (fragments de chapiteaux, d'entablement, de corniche ...) placer sa construction à la période julio-claudienne.

3 INTERVIEW questions à PAUL CORBIER

Maître de conférence en histoire romaine à l'Université de Provence, chargé de mission pour la mise en valeur du patrimoine romain auprès de la mairie d'Aix-en-Provence.

•• Quel est l'apport de cette découverte pour la ville d'Aix ?

Je tiens tout d'abord à remercier Madame le Maire et Monsieur Chorro pour la confiance qu'ils m'ont accordée dans la mise en œuvre de ce projet.

Il s'agit de la première découverte en France d'un théâtre au XXI^e siècle. C'est une chance fantastique dans la mesure où le secteur géographique est pratiquement vierge de toute réelle construction. C'est ce qui explique d'ailleurs la présence en élévation du site et la possibilité d'y voir apparaître des gradins. Le théâtre est en bon état et se trouve dans son authenticité originelle, ce qui lui donne une grande valeur.

Les circonstances sont exceptionnelles, en effet il reste aujourd'hui peu d'espaces non construits dans les centres villes et cette découverte, en plein cœur d'Aix-en-Provence, apporte enfin un grand témoignage de l'époque romaine. De plus, le bâtiment est dégagé sur tous ses côtés et la reconquête foncière des espaces alentours ne présente pas de difficulté majeure. Il s'agit certainement de l'une des dernières découvertes de théâtres antiques à l'intérieur d'un tissu urbain. Cette référence au passé antique de la ville sera accessible au public et donnera enfin tout son sens à l'appellation "Aix ville romaine".

•• Quelle est l'originalité du théâtre ?

Ce théâtre présente une grande originalité puisqu'il se situe à côté de la muraille, c'est-à-dire en périphérie de la ville romaine alors qu'en principe les théâtres sous l'Antiquité se situaient en centre-ville à côté du forum. Cette muraille n'avait pas de valeur

militaire mais une valeur juridique car à l'époque romaine, Aix était une colonie assimilée à Rome où le droit romain, c'est-à-dire le droit supérieur, s'appliquait. De surcroît, les premières fouilles ont mis à jour la présence d'un portique (galerie

couverte) qui nous permettra sûrement de retrouver le plan de circulation des spectateurs dans les différents gradins.

Il s'agit également d'un témoignage de la vie culturelle à l'époque antique où le théâtre constituait un point central de rencontres autour des mimes, des pantomimes et des acteurs masqués.

D'un point de vue scientifique, ces découvertes sont essentielles à la recherche et à l'avancement des travaux sur la période. D'ailleurs, nous pouvons imaginer un partenariat avec l'Université pour que les étudiants en archéologie trouvent à Aix-en-Provence un lieu d'expérience pratique pour la réalisation des fouilles.

Le théâtre présente également un intérêt majeur pour la connaissance de l'histoire médiévale et moderne de la ville puisque des traces d'habitation de ces époques ont été retrouvées. L'ancrage du passé aixois trouve ici un lieu à la mesure de son histoire. ■

“ L'ancrage du passé aixois trouve un lieu à la mesure de son histoire ”

CALENDRIER

Avancement du projet de recherche programmée

2000 mise en vente du terrain par les sœurs de Notre Dame de la Seds.

2002 achat du terrain par la ville qui a fait valoir son droit de préemption.

2003 programme de recherches effectué par la société Terra Nova à la demande de la ville qui localise de façon certaine l'édifice de spectacle.

Déc. 2003 début des fouilles, découverte des premiers vestiges et du premier gradin.

Oct. 2004 les recherches montrent avec certitude qu'il s'agit d'un théâtre.

Déc. 2004 fin des premières fouilles.

Nov. 2005 la phase sur le terrain de la campagne actuelle est achevée et doit maintenant faire l'objet d'une phase d'exploitation des données recueillies et de production d'un rapport post-fouille établissant les perspectives pour les années suivantes. Cette phase implique un arrêt des travaux sur le site d'au moins un an.

Nov. 2005 procédure d'acquisition des terrains alentours.

Jan. 2006 demande d'autorisation de fouilles à la DRAC suite au premier rapport et après l'acquisition des nouveaux terrains alentours.

Mai 2006 reprise des recherches sous réserve de l'accord de l'Etat.

AIX VILLE ROMAINE

Première fondation romaine en Gaule dirigée par des garnisons et des indigènes en **122 avant JC** par le pro Consul Caius Sextius Calvinus dans la plaine près des sources thermales.

JEAN-LUC BREDEL

Directeur régional de la DRAC

•• Quelles sont les missions de la DRAC ?

Service déconcentré du Ministère chargé de la culture et de la communication, la DRAC, Direction régionale des affaires culturelles, est, sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, chargée de l'application de la politique culturelle de l'Etat. Elle soutient la recherche, la conservation et la mise en valeur dans le domaine du patrimoine. Le service régional de l'archéologie est chargé de mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière d'archéologie et d'inventorier, d'étudier, de protéger, de conserver et de promouvoir le patrimoine archéologique. Les diagnostics et opérations de fouilles d'archéologies préventives sont mis

en œuvre par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). Il doit, en outre, assurer l'exploitation scientifique de ses activités et concourir à l'enseignement, à la diffusion et à la valorisation de l'archéologie. Le site, parce qu'il est classé monument historique, relève également de la conservation régionale des monuments historiques qui veille au respect de la législation pour protéger la pérennité du patrimoine du pays.

•• Comment se décident les différentes actions ?

La commission interrégionale de l'archéologie est saisie sur tous les sujets pour donner un avis scientifique. De la même façon, le service départemental architecture et patrimoine réfléchit à l'ensemble des projets avant de lancer

les différentes actions. Si une divergence de vues apparaît – ce qui n'est pas le cas ici –, une commission nationale intervient avec une possibilité d'inspection générale de la Direction de l'architecture et du patrimoine.

L'Etat et les collectivités territoriales jouent leur rôle respectif : il s'agit d'un travail commun au cours duquel nous articulons les compétences de chacun. La DRAC entretient des relations extrêmement suivies avec le service archéologique de la ville d'Aix sous la forme d'un partenariat professionnel que l'on peut qualifier d'exemplaire.

Concernant la protection du site, tous les acteurs administratifs et scientifiques sont d'accord pour agir au plus vite avant l'hiver par une mesure d'urgence

avant une option définitive. Le théâtre est un lieu particulièrement intéressant qui rend compte du patrimoine antique et archéologique considérable de cette région.

D'ailleurs, il existe un plan régional du patrimoine antique. Pour l'instant, les scientifiques produisent des études et au fur et à mesure des résultats, nous prendrons les décisions qui s'imposent. L'action de l'architecte en chef est essentielle et dans ce cadre, un accord a été trouvé avec la ville pour que les vestiges mis au jour soient conservés en l'état. En effet, nous allons d'abord procéder à un diagnostic sanitaire des vestiges. Le ministre est très attentif à ce dossier et souhaite des études approfondies pour que *in fine* le projet ait reçu l'aval de toutes les instances scientifiques et administratives. ■

Le partenariat avec la ville d'Aix est exemplaire

NURIA NIN

Conservateur en Chef du Patrimoine, responsable de la Mission Archéologie de la Ville d'Aix-en-Provence

•• Qui a entrepris le démarrage du projet de la Seds ?

Devenue, en 2002, propriétaire d'une grande partie des terrains de l'ancien établissement conventuel des Sœurs du Saint-Sacrement, la Ville d'Aix-en-Provence a souhaité mieux connaître les vestiges archéologiques potentiellement conservés dans le sous-sol, pour pouvoir orienter ses choix dans l'aménagement du site. A cette fin, la réalisation d'une campagne de prospection géophysique a été confiée à la société Terra Nova au printemps 2003. Cette intervention ayant clairement cartographié une partie de la *cavea* d'un bâtiment de spectacle antique, un programme d'évaluation archéologique a été mis en œuvre en 2003-2004. Il a été mené par la Mission Archéologie d'Aix-en-Provence avec le concours de l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (CNRS, MMSH). Ainsi, contrairement aux procédures archéologiques habituelles, toujours placées sous le sceau de la fouille préventive, Aix-en-Provence faisait l'objet d'un programme de recherche suscité non par un projet d'aménagement, mais par une stricte démarche de connaissance. Cette évaluation s'est déroulée en deux temps. Durant l'hiver/printemps 2004, une tranchée de 76 m de long a été ouverte en vue d'avoir une coupe est-ouest du terrain. Outre la fortification de la ville romaine, cette intervention a donné l'occasion de dégager une partie de l'édifice de spectacle qui s'est révélé dans un état de conservation remarquable. Pour en permettre l'identification, l'Etat a autorisé la poursuite des recherches vers l'est du 15 août au 15 décembre 2004.

•• Quel est l'intérêt de cette découverte ?

La ville d'Aix, se voit aujourd'hui dotée d'un édifice monumental supplémentaire qui présente, de surcroît, deux avantages. Il est d'abord extrêmement bien conservé même s'il est resté enfoui pendant des siècles. Ensuite, il peut être dégagé dans sa totalité, ce qui est unique en France à l'heure actuelle. On se situe dans une grande ville romaine recouverte par une ville médiévale et moderne et nous avons la possibilité de le mettre à jour dans sa totalité au sein d'un contexte urbain. Ceci est possible pour deux raisons : le site a été occupé dès le XVI^e siècle par le couvent des sœurs de Notre Dame de la Seds et il est classé monument historique depuis 1963 ce qui a interdit tout programme immobilier sur ses terrains. Par ailleurs, l'édifice n'a jamais été restauré et rend compte d'une véritable réalité archéologique. Le deuxième intérêt majeur de cette découverte se trouve dans la réoccupation du théâtre à partir de l'Antiquité tardive. Nous avons donc la possibilité d'éclairer une grande période historique de la ville. Monument antique et meilleure connaissance de l'histoire de la ville, le théâtre constitue une formidable illustration sur le plan de la connaissance scientifique. La ville va acquérir ses lettres de noblesse sur l'Antiquité. ■

EXPO 2007 E X P O 2 0 0 7 E X P O 2 0 0 7 E X P O 2 0 0 7

Mosaïques... l'art de vivre des notables aixois dans l'Antiquité

•• au Petit Palais rue Maréchal Joffre

Il s'agit d'un ensemble de collections issues des grandes maisons résidentielles de notables aixois de l'Antiquité. Les premières recherches ont commencé à la fin du XVIII^e et ont permis de mettre en lumière un lot de mosaïques significatif de la période. Ces mosaïques nous permettent de découvrir la décoration intérieure, les colonnades et chapiteaux de l'époque. Elles nous renseignent également sur l'aménagement, le confort et les plans

des maisons. La réalisation de cette exposition, prévue pour 2007, a nécessité un important travail de restauration des mosaïques et des pavements. Ce programme préalable, qui a eu lieu à Vienne, est aujourd'hui quasiment terminé. L'exposition s'articulera donc autour de deux thématiques : l'habitat des notables aixois de l'Antiquité et l'histoire de la mosaïque, des techniques de fabrication jusqu'aux procédés de sa restauration.



Détail du tableau central de la mosaïque découverte au 18, rue des Magnans en 1991. Il représente une scène issue de l'Énéide de Virgile : le combat d'Entelle et Darès